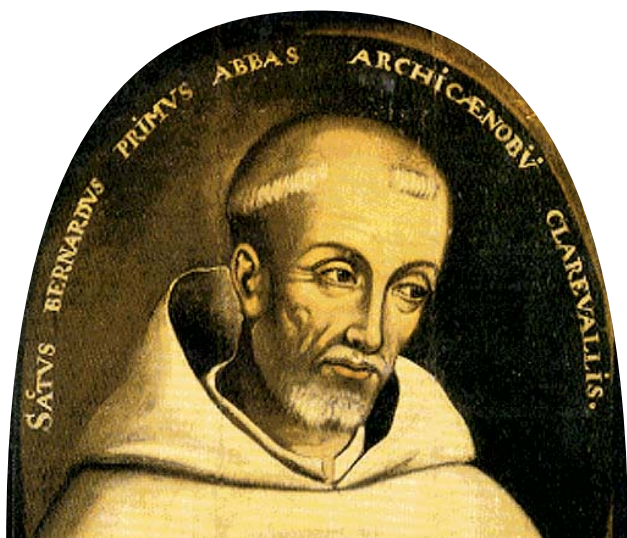


# L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD

## LE BRÉMIEU - CHARTRES

N°306 – JUILLET-AOÛT 2024

Prix de revient du numéro : 1€. Pas d'abonnement.



### SE DÉTENDRE OU S'ÉCLATER ?

« *Vivent les vacances ! À bas les pénitences ! Les cahiers au feu ...* » Cette rengaine connue et amusante traduit en réalité ce sentiment assez fréquent aujourd'hui que les vacances sont un temps où toutes les astreintes et difficultés doivent disparaître pour faire ce qui nous plaît et, dit-on facilement aujourd'hui, pour "s'éclater".

Un chrétien peut-il occuper ainsi ce temps de pause de l'été, suivant la fantaisie, la publicité, l'attirance et la légèreté du moment ? Certes saint Jean avait donné cette leçon à un chrétien sans doute scrupuleux, comme le relate saint Thomas d'Aquin : « *Voyant que quelques individus se scandalisaient de ce qu'il jouait avec ses disciples, dit à l'un d'eux qui portait un arc, de le tendre et de tirer une flèche. Celui-ci en tira plusieurs. Saint Jean lui demanda s'il pourrait continuer toujours. Non, répondit cet homme, l'arc se briserait. - Il en est ainsi de notre esprit, répondit le bienheureux Apôtre, il se briserait si on le tendait toujours* ».

Toutefois **cette activité du chrétien que l'on nomme la détente doit être modérée selon la raison**, par une vertu que saint Thomas appelle **eutrapélie**, à la suite d'Aristote. La tâche peut paraître difficile de modérer par la raison le relâchement de l'activité rationnelle, pourtant c'est bien nécessaire pour éviter un excès qui serait faute morale. Quels conseils nous donne saint Thomas pour jouer vertueusement ?

La **première condition** est que l'activité que

nous pratiquons **ne soit pas déshonnête**. Malheureusement nombre de divertissements de nos contemporains, classés sous l'étiquette "s'éclater", le sont. Rien d'étonnant quand on sait que ces "soirées", "musiques", drogues, sont produites par ceux qui cherchent à vulgariser le vice, voire le satanisme. À un degré moindre, on peut penser à ces parties de jeu de société en famille qui terminent en bagarre, car le "mauvais joueur" ne se canalise pas ; tandis que ces parties sont l'occasion rêvée de pratiquer la charité fraternelle dans son sens le plus strict.

Toutefois saint Thomas ne s'arrête pas là, **la dissipation totale suffirait à déclarer tel divertissement fautif**. C'est encore le cas de nombre de ces divertissements actuels qui nous font "débrancher", c'est-à-dire perdre tout contrôle rationnel. Sans aller jusqu'à l'ivresse ou la transe, beaucoup disent "boire pour oublier" ou "craindre le silence" qui les ramènerait face à eux-mêmes et sans-doute face à Dieu. Toute activité humaine doit avoir un but, être rapportée à Dieu, sans quoi elle n'est qu'animale. Sans tension et peut-être en "prenant le temps", sachons offrir à notre esprit des objets plus simples et moins dispersants que de coutume.

Saint Thomas précise enfin que le divertissement **doit être adapté aux circonstances** de personne, de temps, de lieu. Tel jeu est adapté aux enfants mais pas aux adultes et vice-versa.

Voici comment une saine détente pourra occuper saintement nos vacances, nous détendre sans nous disperser, et ainsi nous faire progresser dans la vertu.

**abbé Louis-Marie Gélineau**

## L'EUTRAPÉLIE

Eutrapélie. Je dis, ou plutôt je répète : Eutrapélie. Oh ! ce n'est pas une de ces Dames souveraines, les vertus théologiques, ni même une de ces graves dames d'honneur, les vertus cardinales ; c'est une bonne petite vertu toute simple, toute serviable, une soubrette de vertu. Elle ne fait pas beaucoup parler d'elle, les chaires ne retentissent pas de son nom, ignoré même de la plupart de ceux qui l'emploient. Mais se priver de ses soins discrets et anonymes, c'est ce qui ne se peut aucunement.

On n'est pas de fer ! Dans notre corps, tout n'est pas fait de ces tissus distingués, de ces tissus éminents et hautement qualifiés que sont les nerfs, les muscles ou ce beau tissu liquide qu'est le sang. Il faut une espèce de "colle" pour que tout cela ne se défasse pas. La "colle", c'est ce roturier, ce plébéien, ce prolétaire tissu que les savants appellent "conjonctif", ma foi parce qu'il sert à conjoindre les autres. Il ne sert qu'à cela, mais les autres se disjoindraient sans lui.

Eutrapélie (ce n'est pas de sa faute si elle a un nom grognon, c'est comme une petite fille aux joues de pomme qui s'appellerait Le Pâle de son nom de famille ; du reste son parrain Aristote parlait grec et Eutrapélie c'est très beau en grec), Eutrapélie donc, c'est la vertu "conjonctive". Entre deux exercices de grandes vertus, de vertus nobles, elle "fait le joint", elle avertit en souriant qu'on peut souffler, elle donne le sens et la mesure de la récréation légitime ; elle est, pour changer de

comparaison, elle est le brave sergent fourrier, pas trop militaire malgré l'uniforme, qui signe la permission de détente.

Voilà l'éloge d'Eutrapélie au vilain nom, aux bons offices. Elle fait que le repos même est pris selon Dieu.

Quelle chose étrange qu'il y ait une vertu pour le repos !

Et quelle chose absurde qu'il n'y en eût point ! Est-ce qu'un instant de la vie humaine peut être soustrait au domaine universel de Dieu ? Est-ce que son regard omniscient peut ne plus nous voir quand nous nous amusons ? Est-ce que sa présence peut cesser ? C'est nous qui cesserions d'être.

Saint Pierre trouve les païens par trop sots de ne pas croire à celui en qui ils subsistent, comme des gens qui ne croiraient pas à la terre sur laquelle ils posent les pieds. On a beau faire, on ne s'absente pas de Dieu ; on ne peut pas l'empêcher d'être là. Nous lui devons l'hommage de notre repos, tout autant et pour les mêmes raisons que celui de notre labeur.

Nul moyen de se passer d'Eutrapélie. Ce n'est pas que cette simple fille veuille faire son importante, mais il faut qu'elle joue son bout de rôle, puisque nous ne pouvons pas plus nous divertir que travailler hors de Dieu.

Si seulement, cher lecteur, vous reteniez ces derniers mots !

**abbé V-A Berto**

---

## CHRONIQUE

**Dimanche 12 mai** : 3 paroissiens de Chartres reçoivent le sacrement de confirmation à Saint-Nicolas du Chardonnet, parmi plus de cent confirmands.

**Vendredi 17** : Chartres est envahie par les pèlerins de la Pentecôte. La chapelle accueille de nombreuses messes le lendemain, grâce aux autels disposés dans la chapelle et la sacristie (un autel avec pierre d'autel a été inauguré dans un placard de l'arrière sacristie avec le tabernacle pour la Sainte-Réserve). Le chapitre enfant régional explose cette année (60 pèlerins) grâce à un apport du Berry (Châteauroux et la Chapelle d'Angilon).



**Mercredi 29** : 2 sœurs du Brémien viennent ce matin à Chartres pour préparer 7 enfants à la Première Communion.

**Dimanche 2 juin** : premières communions et



grande procession de la Fête-Dieu à Chartres. La Milice de l'Immaculée a distribué 50 médailles préparées par les pensionnaires du Brémien !

**Samedi 8** : en plus du baptême, la chapelle accueille une exposition sur l'Histoire du Carmel. Les enfants ont apprécié le pistolet du général de Sonis qu'ils ont pu gagner. Quant à la chape blanche, elle convenait parfaitement à la largeur d'épaules de l'abbé Gélineau pour l'aspersion du dimanche !

**Lundi 10** : les enfants de CM travaillent dur, c'est l'examen inter-écoles. Tandis que certains cherchent à figurer dans les annales en tant que copie modèle, d'autres visent plutôt le recueil des perles !

**Mardi 11** : la dernière conférence sur Élie et Élisée n'attire pas les foules. C'est dommage, car l'enregistrement est incomplet !

**Dimanche 16** : kermesse de l'école et fête paroissiale. L'affiche dessinée par les élèves de l'école a plu, mais elle n'a pas rameuté les foules. Toutefois le nombre de paroissiens et de familles de l'école est en augmentation. La

messe dominicale dans l'église du village est appréciée. Nous remercions ensuite 3 familles qui nous quittent (la 4<sup>e</sup> sera célébrée le 30 juin). Enfin les lots de tombola sont largement raflés par les fidèles et pensionnaires du Brémien, en proportion des 25 carnets achetés, il est vrai !

**Mercredi 19** : après l'effort, le réconfort. Les CM partent en chasse dans la ville de Chartres pour répondre à un questionnaire culturel et historique. Qui va l'emporter des filles ou des garçons ?

**Vendredi 21** : c'est désormais toute l'école qui est en sortie. Il faut y croire, encore une fois, et les trombes d'eau nous quitterons au moment où il le faut pour laisser place à un soleil radieux, dès que nous quitterons l'étable des chèvres Angora, afin de construire notre cathédrale de Chartres, dans un grand-jeu inoubliable.



### CROISADE EUCHARISTIQUE

#### *Résultats du trésor d'avril (11 trésors) :*

330 offrandes, 69 messes, 64 communions,  
54 communions spirituelles, 121 sacrifices,  
1541 dizaines de chapelet, 89 visites au TSS,  
74 bons exemples.

#### *Résultats du trésor de mai (5 trésors) :*

155 offrandes, 40 messes, 38 communions,  
14 communions spirituelles, 79 sacrifices,  
1741 dizaines de chapelet, 59 visites au TSS,  
31 bons exemples.

*Courage aux Croisés du Brémien !*

### APÉRITIF DE RENTRÉE

**dimanche 1<sup>er</sup> septembre**

À l'issue de la grand'messe de 10h30

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA FSSPX

TROUVER DIEU DANS UN MONDE QUI LE TUE.

**14 au 18 août 2024**

À Châteauroux - La Martinerie

*Venez nombreux !*

### PRINCIPALES FÊTES LITURGIQUES

**Dimanche 30 juin** : sol. Sts Pierre et Paul

**lundi 1<sup>er</sup> juillet** : Précieux-Sang

**Mardi 2** : Visitation

**Mardi 6 août** : Transfiguration de NS

**Dimanche 11** : Saint Taurin, 1<sup>er</sup> évêque  
et patron du diocèse d'Évreux

**Jeudi 15** : Assomption de ND, titulaire des  
cathédrales de Chartres et d'Évreux,  
patronne principale de la France  
procession après la messe de 10h30 (Chartres)

**Mardi 20** : Saint Bernard, patron du prieuré

**Jeudi 22** : Cœur Immaculé de Marie

**Lundi 2/9** : Dédicace de la cathédrale d'Évreux

**Mardi 3 septembre** : Saint Pie-X, patron de la  
Fraternité et de la chapelle de Chartres.

### PRIEURÉ SAINT-BERNARD

#### MAISON NOTRE-DAME

2 rue de l'Orée du bois - 27 770 Illiers-l'Évêque  
02.37.62.81.00 – abbé Buron 02.37.62.81.80

**Messes dominicales** : 10h30

**En semaine** : 11h habituellement

#### CHAPELLE ST-PIE-X – ÉCOLE ST-JOSEPH

11bis rue des Jubelines - 28 000 Chartres  
02.37.21.44.99 – abbé Gélinau 06.72.89.79.39

**Messes dominicales** : 10h30 seulement l'été

**Messes de semaine** : certains jours 18h30 ou 8h

**Confessions** : samedi et dimanche avant la messe  
et sur demande (téléphone).

**Offices réguliers** lorsque l'abbé est présent :

- vêpres du dimanche à 18h,

- chapelet à 18h en semaine.

**Catéchismes** : reprise en septembre

*Chaque dimanche à 10h30 à Chartres, la  
messe est célébrée "pro populo", c'est-à-dire à  
l'intention des fidèles du Brémien et de Chartres.*

*Une messe par mois est célébrée pour les  
membres, amis et bienfaiteurs défunts de la  
FSSPX, à Chartres ou au Brémien.*

### SACREMENTS

**Confirmations** à Saint-Nicolas le 12 mai :

Armand du Chalard

Geoffroi du Chalard

Valérie Petiphar

**Baptême** à Chartres le 8 juin :

Romain Hennequin

**1<sup>ères</sup> communions** à Chartres le 2 juin :

Marguerite du Chalard

Jeanne Forgues

Maxence Noury

Sarah Petiphar

Vincent Rousseau

Éric Souchon